

Quelle ambition !?

Décider de programmer la construction d'une salle de spectacle dans l'urgence conduit la municipalité à choisir un projet décalé, sans vision à long terme. Surdimensionnée, onéreuse et mal implantée, cette structure ne symbolisera ni la puissance ni la réussite communale, bien au contraire.

En effet, son coût de construction est estimé à 5,6 millions d'euros HT minimum. Prévue pour accueillir 650 places fixes, cette capacité est inadaptée à la taille de notre commune et surévaluée en terme de besoin. 300 à 350 places suffiraient, ce qui diminuerait grandement son coût de construction mais aussi les frais d'entretien et de fonctionnement du bâtiment. Il ne faut pas oublier que pour être rentable et ne pas grever nos finances publiques, cet équipement devra surmonter la concurrence des salles voisines bien implantées et très appréciées des opérateurs culturels et des spectateurs depuis longtemps.

Certes, son plan de financement ne recourt pas, a priori, à l'emprunt mais il fait appel à beaucoup d'argent, à notre argent. Dès lors où le trouver ? Tout d'abord la municipalité prévoit un apport direct de la COBAS via deux fonds de concours d'un million d'euros chacun. Le premier sera immédiat, le second ultérieur, anticipant le programme à suivre sous la prochaine mandature, et misant pour cela sur une continuité pré-acquise. C'est extraordinaire ! Un apport indirect viendra aussi de la COBAS. Elle reconstruira l'école Pasteur à sa charge (elle en a la compétence) sur le terrain d'entraînement de rugby. Le foncier des actuelles école Pasteur et salle des fêtes sera vendu par la commune pour financer la nouvelle structure. Merci à la COBAS ; les dépenses sont ainsi mutualisées et les bénéfiques, eux, sont privatisés !

Soyons réalistes, il y a d'autres priorités que d'injecter presque 6 millions d'euros dans ce projet, dont l'implantation est prévue trop loin du centre-ville. Choisir d'ériger ce bâtiment à proximité de la piscine relève de la facilité. A mon sens, l'excentrer est une erreur. Sa place est au cœur de la ville pour l'animer et la dynamiser. La culture nous imprègne. Pour rayonner, elle doit être au plus près de nos vies. En outre, une position plus centrale forcerait la synergie entre les équipements existants, avec le cinéma Gérard Philipe par exemple. Les programmations proposées aux Gujanaises et Gujanais en seraient complétées voire bonifiées. Au-delà de l'aspect culturel, l'attractivité d'une salle de spectacle située en centre-ville servirait l'économie locale avant chaque représentation. Elle serait directement bénéfique à nos restaurateurs, à nos commerçants et à nos partenaires.

Comme vous pouvez le constater, il existe d'autres façons de penser ce nouvel espace culturel. Avoir de l'ambition pour Gujan-Mestras ne rime pas avec projet démesuré ni avec millions gaspillés.

Jacques Chauvet
Conseiller Municipal
Conseiller Départemental du Canton de Gujan-Mestras
06 08 31 95 91 – jac.chauvet@wanadoo.fr